



Agriculteurs et agricultrices en Maine-et-Loire

Fin 2015, le Maine-et-Loire compte plus de 8 900 exploitants agricoles. Entre 2010 et 2015, les effectifs diminuent au même rythme qu'au niveau régional. Le revenu médian est proche de celui de la région pour les principales productions. Près de la moitié des agriculteurs ont un conjoint qui travaille en dehors de l'exploitation ou est à la retraite. Plus du quart des agriculteurs sont âgés de 55 ans ou plus.

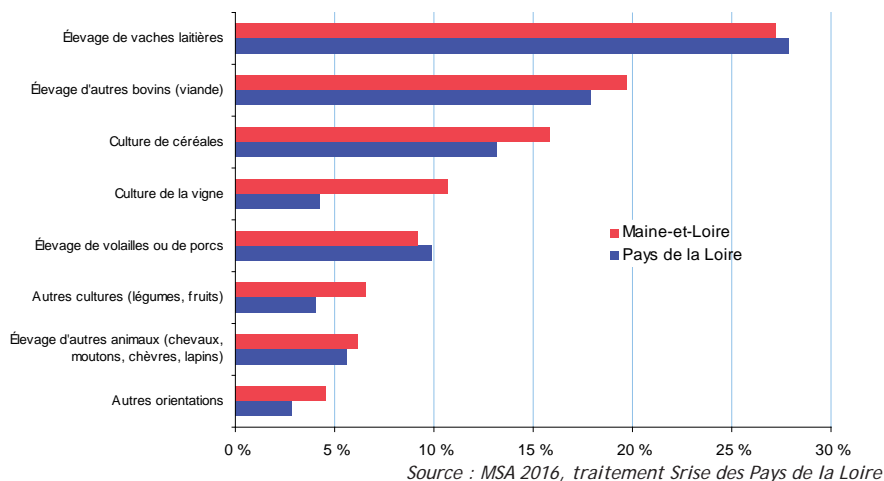
Un département où le végétal est très représenté

Fin 2015, le Maine-et-Loire compte plus de 8 900 exploitants agricoles (1), effectif le plus important des départements ligériens. Ils représentent 2,7 % de l'ensemble des emplois, légèrement plus qu'au niveau régional. Entre 2010 et 2015, le nombre d'exploitants a baissé de 1,5 % par an, comme dans la région. Six cantons du nord et du sud du département concentrent plus de la moitié des exploitants agricoles : Segré, Tiercé, Chemillé-Melay, Beaupréau, Doué-la-Fontaine et Cholet-2. Pour cinq d'entre eux, ce sont également ceux où les exploitants de bovins (lait et viande) sont les plus représentés. Pour Doué-la-Fontaine, ce sont surtout les céréaliers et les viticulteurs. Le département se caractérise par une présence des exploitants dans le végétal (vigne, céréales, fruits et légumes, reproduction de plantes) plus forte que dans les autres départements ligériens.

Un revenu médian similaire au revenu régional

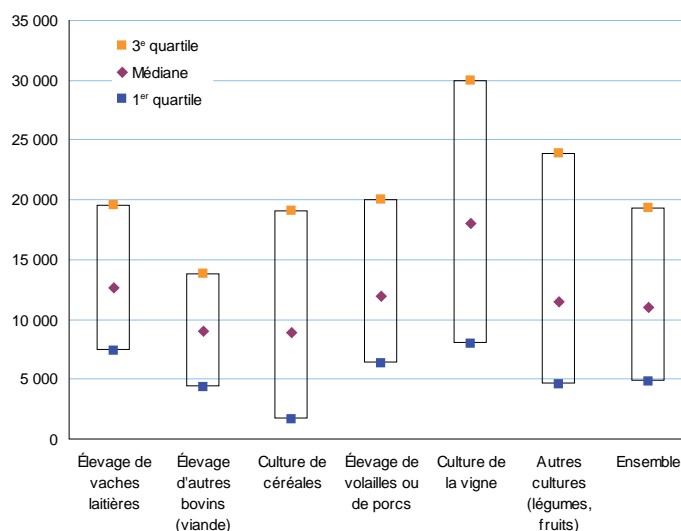
Sur la période 2013-2015, le revenu médian annuel s'élève à 10 900 €, similaire au revenu médian régional. Le revenu médian départemental est proche du revenu médian régional pour la plupart des productions : bovins, céréales, fruits et légumes. Il est nettement supérieur en viticulture, les productions étant mieux valorisées qu'en Loire-Atlantique. En granivores, comme en Mayenne, il est inférieur à un revenu médian régional tiré vers le haut par les revenus des volaillers de Sarthe et Vendée, du fait notamment de leurs productions sous signe de qualité. C'est dans l'élevage bovin que les revenus sont les plus resserrés, et en viticulture que le spectre est le plus étendu.

1. Des exploitants plus représentés en productions végétales



2. Des revenus plus resserrés en élevage bovin

Revenu professionnel annuel lissé sur les années 2013 à 2015 (en euros) en Maine-et-Loire



Sur la période 2013-2015, 13 % des agriculteurs du Maine-et-Loire ont un revenu professionnel négatif ; c'est un demi-point de moins que dans la région.

(1) source MSA au 01/01/2016 ; champ : cotisants non salariés relevant de l'agriculture (Naf 01), hors cotisants solidaires

Fort proportion de conjoints ayant un revenu extérieur à l'exploitation

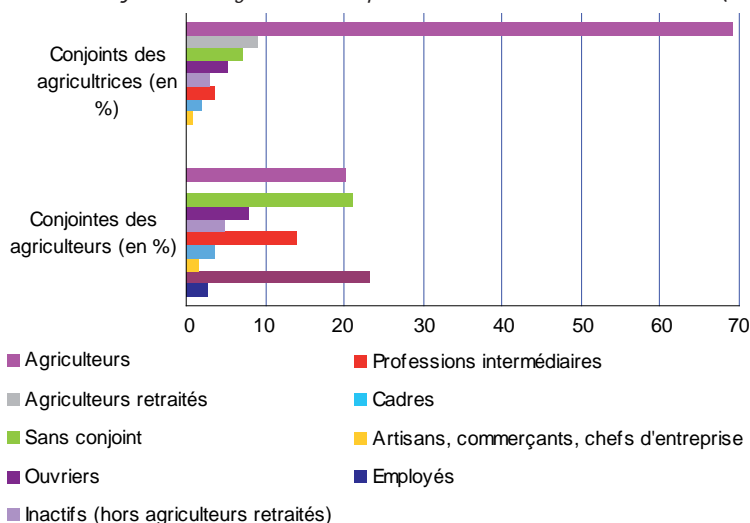
Globalement, les agriculteurs de Maine-et-Loire vivent plus souvent en couple que l'ensemble des personnes en emploi (82 %, soit + 10 points). En 2013, 46 % des agriculteurs ont un conjoint qui a des revenus extérieurs à l'exploitation : 42 % travaillent en dehors de l'exploitation (proportion la plus élevée des départements ligériens) et 4 % perçoivent une retraite. L'activité extérieure assure un revenu minimum au ménage agricole, et peut ainsi contribuer à la pérennité de l'exploitation. Elle est la plus fréquente en viticulture. A l'inverse, les couples d'agriculteurs et les agriculteurs célibataires disposent essentiellement des revenus de l'exploitation. Seulement 31 % des ménages agricoles sont constitués d'un couple d'agriculteurs (37 % pour la région). Cette situation est bien plus fréquente pour les femmes (69 %) que pour les hommes. Le métier est peu féminisé : au recensement de la population de 2013, la proportion de femmes exploitantes agricoles est inférieure de 8 points à celle des autres non-salariées du département. Elle s'établit à 22 % en 2015, minimale en viticulture, arboriculture et élevage d'autres bovins.

Plus du quart des exploitants agricoles ont au moins 55 ans

Exercer une activité salariée en parallèle du travail sur l'exploitation agricole procure un revenu complémentaire. Comme au niveau régional, 7 % des agriculteurs du département sont pluriactifs, c'est à dire exercent une activité salariée leur apportant plus de 2 000 € nets dans l'année. Les agricultrices sont deux fois plus pluriactives : 12 %, contre 6 % pour les hommes. La pluriactivité est la plus élevée en culture céréalière, et la plus faible en élevages de vaches laitières et en viticulture. Le renouvellement des générations et la transmission des exploitations constituent des enjeux pour la profession agricole. Celle-ci est âgée : au recensement de la population de 2013, 25 % des agriculteurs de Maine-et-Loire ont entre 55 et 64 ans,

3. Sept agricultrices sur dix vivent en couple avec un agriculteur

Activité des conjoints des agriculteurs exploitants du Maine-et-Loire en 2013 (en %)

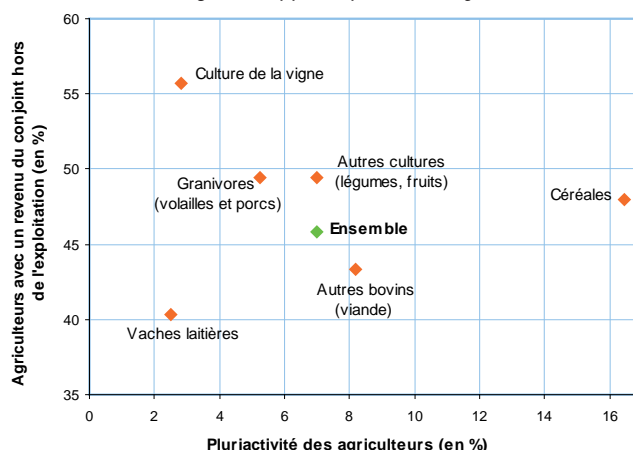


Lecture : les conjoints des agricultrices sont pour 69 % des agriculteurs, pour 9 % des agriculteurs retraités ; 7 % des agricultrices n'ont pas de conjoint contre 21 % des agriculteurs.

Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2013.

4. Un revenu extérieur plus fréquent en viticulture

Part des agriculteurs exploitants pluriactifs et des exploitants du Maine-et-Loire avec un revenu non agricole apporté par leur conjoint, en 2013 (en %)



Champ : le revenu du conjoint en dehors de l'exploitation est constitué d'un revenu d'activité non agricole ou d'une retraite. Un agriculteur est considéré pluriactif s'il perçoit au moins 2 000 euros de salaire net par an. Seules les principales orientations sont représentées.

Source : Insee, RP et base non-salariés 2013.

contre 20 % pour les autres non-salariés, et 13 % pour l'ensemble des actifs. En 2015, 27 % des exploitants agricoles ont au moins 55 ans, comme dans les autres départements.

L'ancrage territorial est moins marqué pour les plus jeunes agriculteurs : 20 %

des moins de 30 ans vivent près de leur commune de naissance, contre 50 % des 50-64 ans.

Enfin, 83 % des agriculteurs sont propriétaires de leur logement, dix-sept points de plus que les autres habitants du département.

Pour en savoir plus :

« Quatre agriculteurs sur dix ont un conjoint avec des revenus extérieurs à l'exploitation - septembre 2017, publication réalisée en partenariat avec l'Insee Pays de la Loire »

[Télécharger l'annexe au format tableur](#)

Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Olivier Jean
Composition : Bénédicte Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499

